HISTOIRE AVEC TD + SOCIOLOGIE SANS TD

Composante
EDS - Institut d'administration économique et sociale (IAES)

Période de l'année
Automne

Liste des enseignements

Obligatoire00Unité d'Enseignement15.0Obligatoire00Matière37.5L2 - M2011319 Analyse économique approfondie 1 Résumé de cours Ce cours de microéconomie avancée a pour objectif de présenter les principales défaillances de marché (concurrence imparfaite, externalités, biens publics) et leurs conséquences pour le consommateur, le producteur et le bien-être social. Les politiques publiques visant à pallier ces défaillances de marché sont également étudiées.Plan de cours :Chapitre 1 : Le marchéChapitre 2 : La concurrence imparfaiteChapitre 3 : Les externalitésChapitre 4 : Les biens publics Matière37.5L2 - DROIT ADMINISTRATIF S1 et S2 Pr Jean-François AKANDJI-KOMBÉ Objet du cours : Ce cours annuel vise à familiariser des étudiants qui n'ont pas nécessairement pour majeure le Droit avec les outils intellectuels du droit administratif, matière centrale du droit public, tout en favorisant la maîtrise par eux des concepts, notions et mécanismes fondamentaux du droit administratif. Le programme est centré sur l'action administrative (service public et police administrative) et sur la légalité administrative (sources et contrôle). Ce cours est assorti de travaux dirigés.Prérequis éventuels : Pas de prérequis spécifique à part les acquis de la L1 AES dans les matières juridiques.Modalités d'enseignement : CM en présentiel ou, si les circonstances l'exigent, à distanceModalités d'évaluation : contrôle continu en TD et examen écrit de 3h en conditions normales, ou modalités adaptées aux circonstances exceptionnelles si celle-ci se présentent.Modalités de contact : jfak.kom@gmail.comMatière37.5M2011714 - L2 - Histoire contemporaine 1 Histoire de la société française des années 1830 aux années 1930Après avoir étudié en première année les grandes évolutions économiques mondiales depuis la fin du XVIIIe siècle au premier semestre, ainsi que les transformations institutionnelles et les grandes phases de la vie politique française de la Révolution française aux années 1930 au second semestre, le premier semestre de la L2 est consacré aux évolutions sociales et culturelles des années 1830 à la veille de la Seconde Guerre mondiale. La perspective est à la fois thématique et chronologique, permettant de poser de grands repères : transformations démographiques, évolution de la composition socio-professionnelle, urbanisation et transformations des villes, monde ouvrier, élites et classes moyennes sont notamment abordés en cours magistral. Les TD mettent l'accent sur la dimension culturelle (naissance de la culture de masse, loisirs, sociabilité, violence et faits divers, etc.)Enseignant : Isabelle Rabault-Mazières Isabelle.Rabault@univ-paris1.frUnité d'Enseignement9.0Obligatoire00Matière2.018.0L2 S1L2 - M2012514 Analyse des documents financiers de l'entreprise 1 Résumé de cours Le cours-TD du premier semestre est une présentation des fondamentaux de la Comptabilité financière.Les règles juridiques, les écritures comptables de base sont précisément étudiées et analysées pour enregistrer des opérations type de la vie des entreprises et sociétés privées en France. Le cours-TD est un cours de débutants et il sera suivi d'un approfondissement au second semestre de la Licence 2. Matière37.5L2 AES - Droit privé S1 & S2 Madame Soraya Messai-Bahri Le cours de droit privé de 2e année de licence AES, qui s'inscrit dans la continuité du cours d'introduction au droit dispensé en L1, traite du droit des obligations. Le droit des obligations constitue une théorie générale car il est le tronc commun de toutes les branches du droit, par opposition aux droits spéciaux (droit du travail, droit des sociétés,...). Le droit des obligations irrigue l'ensemble du droit, transcendant même la distinction droit privé / droit public, puisque les contrats administratifs ou la responsabilité administrative s'inspirent largement du droit des obligations. Le droit des obligations couvre à la fois le droit des contrats et le droit de la responsabilité civile. Ce cours du semestre 1 abordera les principaux aspects du droit des contrats (la responsabilité civile sera enseignée au second semestre). Après avoir introduit cette théorie générale par la définition des notions d'obligation et de contrat, l'essentiel du cours traitera des conditions de